

je crois que le caractère facétieux de certaines d'entre elles est une véritable insulte aux principes et aux traditions parlementaires. En outre, nous avons la faculté de faire inscrire des questions au *Feuilleton*.

Il n'y a lieu d'insinuer—ce qui serait absurde—qu'il est en quelque sorte impossible de poser des questions aux ministres. Vraiment, monsieur le président, c'est une insinuation ridicule. On peut poser des questions orales cinq jours par semaine et on peut aussi inscrire toutes sortes de questions au *Feuilleton*. L'examen des crédits et d'autres travaux fournissent aussi l'occasion de poser des questions. Il faut constater que l'opposition n'a pas rejeté l'idée du gouvernement de la munir d'adjoints aux recherches pour qu'elle puisse mieux s'acquitter de sa tâche au cours de cette session. Cette proposition semble recueillir l'adhésion des vis-à-vis, mais pas un d'entre eux n'a félicité le gouvernement de ce geste inédit, grâce auquel l'opposition bénéficierait de l'aide de chercheurs.

Je ne veux pas insister mais le gouvernement est si complexe aujourd'hui qu'il n'est pas insensé de dire que les ministres ne sauraient passer un certain temps chaque jour de la semaine à attendre qu'on les cloue au pilori, qu'on leur pose parfois des questions admissibles. La période des questions n'est rien d'autre qu'un harcèlement continu et, si nous sommes honnêtes, nous en conviendrons.

Je suis d'avis que le rôle de l'opposition aujourd'hui—et je parle par expérience car j'ai passé de longues années dans l'opposition—ce n'est pas de s'en tenir au grand principe de l'opposition, c'est-à-dire de s'opposer à tout et à rien mais plutôt de s'opposer de façon responsable, de faire le meilleur usage possible de la période des questions. Nouveau venu à la Chambre, j'ai l'impression que si les questions étaient mieux pensées au cours de réunions intimes avant que les partis d'opposition arrivent à la Chambre, les questions nécessaires pourraient être posées de façon intelligente et raisonnable et des réponses pourraient être données. Mais s'ils se donnent la peine de lire le compte rendu depuis le début de la session, les députés ne seront sûrement pas très fiers de la valeur de beaucoup de questions et des raisons qui les ont poussés à les poser.

Je me joins à mon collègue pour demander de mettre cette formule à l'épreuve. Voyons si elle se révélera utile. J'assure aux députés de l'opposition que mes collègues ministériels sont aussi préoccupés qu'eux de voir une opposition forte. Si cette formule se révèle

[M. Perrault.]

une entrave à la liberté d'expression, je réclamerai personnellement sa modification, mais on devrait la soumettre à l'épreuve. Il me semble que nous avons assez épilogué sur cette question et que nous devrions nous consacrer à des travaux utiles pour le peuple canadien.

M. Crouse: Monsieur le président, je n'ai que deux mots à dire sur les crédits du Conseil privé. L'examen en est très révélateur. Nous y voyons des économies de \$300 pour l'entretien de la résidence du premier ministre, d'un demi-million de dollars pour l'administration générale, d'un demi-million de dollars pour les commissions royales, et de deux millions et un tiers de dollars, dont on n'aura pas besoin cette année, comme en 1967, pour les visites d'État. Il est évident que bien d'autres économies seraient possibles, et si les membres du cabinet, ou les partisans du gouvernement, prenaient simplement le temps de se tenir en contact avec les masses, le Canadien moyen, ils s'apercevraient, j'en suis sûr, que ce qui préoccupe surtout la population, ce sont les frais croissants du gouvernement et ses dépenses inutiles.

Nous de l'opposition avons exprimé notre inquiétude à cet égard. Ce qui nous préoccupe, c'est le principe que met en cause le tableau de service que nous a fourni le premier ministre. Nous voilà ici, avec le cabinet le plus nombreux de l'histoire du pays, le plus gros équipage, si vous voulez, dont le bateau de l'État n'ait jamais été doté, mais nous constatons maintenant que la principale raison pour augmenter le nombre de ministres semble être utilisée comme excuse pour permettre à plus de ministres de s'absenter de la Chambre, alors que nous voulons leur poser des questions urgentes.

A mon avis, il incombe aux ministres d'être à la Chambre pour répondre aux questions urgentes qui surgissent. Nous, de l'opposition, ne devrions pas voir nos questions lancées de côté et d'autre, comme un yo-yo, en attendant une réponse du ministre intéressé. Dans le langage des marins, nous de l'opposition actuelle devons résister à un vent contraire. Nous avons des questions urgentes à poser, et nous devons virer à bâbord et à tribord, c'est-à-dire que nous devons interpeler presque tous les ministres pour recevoir une réponse.

Quand j'ai une question urgente à poser au cabinet, elle n'est pas nécessairement urgente pour moi, mais chacun d'entre nous, par suite du remaniement de la carte électorale, représente environ 75,000 personnes à la Chambre. Nous sommes donc tous égaux, bien que je doive le reconnaître si on me pardonne le